COLMAR AGGLOMÉRATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 19 NOVEMBRE 2026

CP – Colmar Agglomération construit son nouveau Programme local de l'habitat

Colmar Agglomération élabore son nouveau Programme local de l'habitat (PLH) pour la période 2028-2033. Ce travail de concertation, réalisé avec les 20 communes, les professionnels du secteur et les habitants, fixera les grandes orientations pour répondre aux ambitions du territoire. Il vise à identifier les besoins actuels et à anticiper ceux de demain.

Le 4e Programme Local de l'Habitat (PLH) de Colmar Agglomération couvrira la période 2028-2033. L'élaboration de ce document stratégique, qui se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2027, tiendra compte des évolutions démographiques, sociales et territoriales, ainsi que des besoins des habitants.

Le 3e PLH, actuellement en vigueur, a été élaboré en 2019, qui fut une année charnière. COVID-19, hausse des prix de l'immobilier et de la construction, accès au crédit plus difficile, vieillissement de la population… Depuis, le contexte du logement a profondément évolué.

CALENDRIER

L'élaboration du PLH 2028-2033 s'organise en 4 phases. Ce dialogue repose sur une mobilisation large des acteurs de l'habitat : communes, institutions, bailleurs sociaux, professionnels, associations, partenaires du territoire, habitants.

- Phase 1 : Réalisation du bilan du précédent PLH
- Phase 2 : Élaboration du diagnostic
- Phase 3 : Définition des orientations stratégiques
- Phase 4 : Élaboration du programme d'actions

Les deux premières phases ont été menées et sont en cours de finalisation.

- **Fin décembre 2026** : réalisation du bilan du précédent PLH
- **Fin décembre 2026** : élaboration du diagnostic

Des besoins qui ont changé

À l'issue des phases de bilan et de diagnostic, plusieurs enjeux émergent déjà pour le territoire : l'accessibilité financière des logements, à l'achat comme à la location, leur adaptation au vieillissement ou encore la rénovation énergétique.

2027 : prochaines étapes

- **Fin 2026** : finalisation du diagnostic
- **Début 2027** : définition des grandes orientations
- **Printemps-été 2027** : construction du programme d'actions
- **Puis** : consultation et approbation du PLH 2028-2033

METHODE

Des constats aux solutions

Plusieurs rencontres et initiatives sont menées en vue d'analyser et d'enrichir le diagnostic mené par les partenaires.

- **Une enquête sur le logement et le cadre de vie**

Pour partir du quotidien des habitants, une enquête a été menée du 5 août au 31 octobre sur le logement et le cadre de vie. 647 personnes ont répondu à cette enquête, dont l'analyse est en cours. Environ 70 répondants ont par ailleurs indiqué vouloir faire partie d'un panel citoyen.

- **Un panel citoyen associé à la démarche**

Un panel citoyen, dont la première rencontre s'est tenue le 9 novembre, accompagne également les différentes étapes de la démarche. Il permet de prolonger la démarche d'écoute et de faire participer directement des habitants aux réflexions sur les enjeux de l'habitat. Il se réunira à nouveau au premier trimestre 2027.

- **Des rencontres communales**

Des rencontres communales individuelles ont eu lieu entre les 6 communes de plus de 3 000 habitants (Colmar, Wintzenheim, Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim, Sainte-Croix-en-Plaine), ainsi que deux autres réunions, le 15 octobre, avec les communes de moins de 3000 habitants de Colmar Agglomération, ainsi que du secteur de la plaine et du vignoble.

- **Des ateliers thématiques**

Les professionnels de l'habitat sont eux aussi associés. Les 6 et 7 octobre, trois ateliers ont réuni élus, bailleurs, associations et acteurs de l'immobilier. À partir de neuf situations concrètes, ils ont recherché les réponses déjà existantes, leurs limites et les solutions qui pourraient être développées. Une trentaine de contributions ont ainsi été recueillies. Parmi les pistes : mieux coordonner les différents acteurs pour faciliter les démarches des habitants et mieux faire connaître les dispositifs proposés par l'Agglomération.

Ces échanges vont désormais enrichir le diagnostic. Ils permettront ensuite de définir les orientations puis les actions du futur PLH, qui guidera la politique de l'habitat jusqu'en 2033.

Colmar Agglomération est le deuxième Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) le plus peuplé du département sur les 23 que compte le Haut-Rhin. Le territoire concentre environ 113 413 habitants (en 2023), selon l'Insee.

agglo-colmar.fr

CONTACT PRESSE
Cécile Walschaerts
Attachée de presse
cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
colmar.fr/espace-presse